

Compte rendu du conseil de la vie sociale du 23/02/2022
EHPAD Notre Dame du Bourg Saint Martin
14h30

Présents : Sylvie Astier, Emmanuelle Lacour, Sébastien Leduc, Sr Henriette Armand, Marie-Agnès Tron, Marie Figueiredo, Claudine Thiot, Marie Christine Laugier, Annie Magnan, Julie Clément, Mme Sandrine Chabalière (représentante de la mairie).

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 27/10/2021
Le PV est validé.
- Activité de l'EHPAD pour 2021. L'EHPAD observe une baisse d'activité significative en 2021 liée à plusieurs facteurs : L'épidémie de covid qui a frappé l'établissement en octobre 2021 a généré de nombreux décès. L'ARS a interdit les nouvelles entrées durant plusieurs semaines, nous avons commencé l'année avec 10 places disponibles. Les candidats à entrer en EHPAD étaient rares en raison de la restriction des visites pour les familles, l'image des EHPAD a été ternie par les médias. Les personnes qui sont entrées en 2021 sont celles qui n'avaient pas d'autre choix, la plupart en fin de vie ou très âgées sont entrées et décédées quelques mois plus tard. Nous notons donc un turn over très important par rapport aux années précédentes avec 32 nouvelles entrées. Le maximum atteint depuis ces 10 dernières années est 19. Le taux d'occupation de 2021 est de 94,74 %, le plus bas observé depuis ces 10 dernières années est de 99,26 %.
- Activité de l'accueil de jour : L'accueil de jour a adapté son activité en raison des contraintes sanitaires. L'activité à domicile s'est fortement développée. L'ADJ a été soumis à une jauge réduisant son activité de moitié de janvier à septembre, puis une augmentation progressive du nombre de personnes accueillies pour retrouver sa capacité normale de juillet à Novembre. En décembre, une nouvelle réduction de moitié a été subie ainsi que 10 journées de fermeture totale du service.
Un tableau complet détaillant l'activité de tous les services est remis aux participants. (en annexe).
- Information sur les évaluations internes et externes :
Nos évaluations auraient dues être rendues pour le 03/01/2022, nous avons fait le travail mais la réglementation a changé. Le référentiel d'évaluation et les calendriers de réalisation sont modifiés.
Avant, il fallait produire une Evaluation interne tous les 5 ans et une Evaluation externe tous les 7 ans pour pouvoir obtenir au bout de 15 ans de renouvellement d'autorisation de fonctionner.
A présent, il faut produire une évaluation tous les 5 ans, effectuée par un organisme extérieur. Celle-ci doit être précédée par une auto évaluation de préparation. Si le calendrier est respecté, nous devrions être évalués en juillet 2023. Nous sommes dans l'attente de la publication du nouveau référentiel qui devrait être diffusé par le gouvernement.
Une fiche memo est remise à chaque participant du CVS, elle détaille l'objectif du nouveau dispositif d'évaluation de l'HAS, (Haute Autorité de Santé) qui a absorbé l'ANESM (Agence nationale d'Evaluation Sociale et médicosociale) les trois enjeux principaux qui sont : permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours, inscrire les structures dans une perspective d'amélioration continue de la qualité, et promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESMS et leurs professionnels.

Trois chapitres et trois méthodes : l'accompagné traceur (la personne), le traceur ciblé (les professionnels), l'audit système (l'ESMS).
- Point sur le COVID et sur la vaccination : Après l'épidémie subie en 2020, il n'y a pas eu de covid dans nos EHPAD en 2021, ni chez les résidents, ni chez les salariés.
Quelques cas sans gravité à l'accueil de jour avant Noël ont imposé la fermeture du service durant une semaine.
L'EHPAD a compté quelques cas isolés et sans conséquence en janvier 2022 dont un résident et quelques salariés.
Concernant la vaccination, tous les salariés sont vaccinés, 2 résidents auront leur 3^{ème} dose en février, 1 résident n'a pas accepté la 3^{ème} dose, 4 ne sont pas vaccinés (refus) et 1 présente une contraindication médicale. Soit un total de 50 vaccinés sur 56 soit 89 %.
- Information sur la réunion de coordination gériatrique : elle a eu lieu le 22/02/2022. Les représentantes des familles au CVS ont participé. C'est une réunion obligatoire qui doit être organisée une fois par an sous la présidence du médecin coordonnateur. Les médecins traitants sont invités mais ne viennent pas, les

partenaires viennent nombreux en général (pharmaciens, HAD, Soins palliatifs etc...) Le RAMA (Rapport d'Activité médicale) est présenté, les questions relatives à la qualité de soins et à la sécurité du circuit du médicament sont traitées. Le compte rendu de cette réunion est envoyé à l'ARS.

Mme Thiot questionne sur la prévention des chutes. Mme Astier liste les actions entreprises dans ce domaine : 60 % des résidents ont des soins de kiné, des ateliers seront bientôt mis en place comme l'année dernière avec un animateur en activité physique adaptée, nous vérifions que les chaussures des résidents sont adaptées, nous veillons au désencombrement des chambres, à l'adaptation du matériel utilisé, un travail sur l'éclairage a été effectué, la psychomotricienne fait des bilans et nous faisons un travail d'analyse des chutes, des actions différentes sont proposées selon le type de chutes et selon qu'elles surviennent le jour ou la nuit. Célia est infirmière référente chutes et contention, elle participe à une commission chaque mois avec le Dr Perry.

- Information sur le développement des TNMP Thérapies Non médicamenteuses Personnalisées. Comme le prévoit notre CPOM Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens, nous développons ce type de thérapies pour les personnes qui ont des troubles du comportement. Mme Lacour informe les participants que notre médecin télécoordinateur favorise l'utilisation de ce type de thérapies et les promeut. Il a d'ailleurs rédigé un article sur le site internet de l'Association Saint martin sur lequel il explique ce que sont les TNMP, dans quel cadre elles s'appliquent, comment elles se matérialisent et comment les différencier d'une activité d'animation. Nous avons à présent pris l'habitude de travailler avec les outils Montessori, mais aussi, la couverture Maase, la table magique, les poupées empathiques, la réminiscence. Les TNMP sont de trois types : fonctionnelles (activités physique adaptée), cognitives (ateliers mémoire) et comportementales (musicothérapie).
- Animation : Des ateliers de peinture seront organisés dans le cadre de la fabrication de décorations sur le thème de pâques. Des structures en bois seront fabriquées et installées dans les jardins. Un atelier activité physique adapté est prévu avec un intervenant extérieur. Isabelle propose des ateliers mémoire, cognitifs et lecture partage. Mercredi 22 février, une animation sera proposée par Guy le chanteur avec les gouters d'anniversaires. Mme petit et son accordéon sera à l'EHPAD le 11 mars, et le chanteur Mr Daniel viendra une fois par mois en alternance sur chaque site. Pour mardi gras, carnaval et chants avec Mme Courtois. La bibliothèque ouvre le lundi, elle est tenue par Isabelle. Des temps de lecture sont proposés aux résidents. Le mercredi quand le temps le permet, des activités seront proposées à l'extérieur, physioparc et promenades autour de la maison. Un vendredi sur deux activité table magique en alternance avec les résidents du PASA et de l'EHPAD. Une fois par mois, le mardi, présentation des diapos des voyages autour du monde par Mme Rochette. En juin, spectacle de musique chinoise avec deux intervenants extérieurs et leurs instruments rares.
- Point sur les travaux : Le projet de salle snoezelen est en cours, des devis ont été demandés pour l'aménagement de la salle. Les salariés auront une formation pour l'utilisation. Le salon de coiffure a été totalement rénové par Patrick et Sébastien, Isabelle a effectué la décoration murale. Les luminaires ont été changés dans les étages, leds à détection automatique. Un nouveau digicode a été installé au portail de derrière. Un local « dressing » a été aménagé avec étagères et penderies pour garder du linge propre et en bon état afin de dépanner les résidents qui en manquent. Des travaux auront lieu dans le courant de l'année pour le réaménagement du parking. Nous devons changer totalement le système de sécurité incendie et
- Questions diverses : Mme Chabalier indique que la Mairie souhaite mettre en place une action en faveur de ses centenaires, lui faire remonter la liste des personnes qui ont 100 ans et plus.
- Mme Thiot voudrait améliorer le système de communication avec les familles, pour être au courant de ce que font les résidents et pouvoir en parler, notamment lorsque ces derniers ont des pertes de mémoire. Selon le sujet, l'animatrice, la cadre de santé et l'infirmière sont à la disposition des familles pour leur donner toute information utile. Les familles sont informées des rendez-vous médicaux pris. L'option de mettre en place un cahier pour noter ce qu'a fait la personne n'est pas retenue, toutes les activités réalisées par les personnes sont tracées sur net soins. Les familles sont informées des entrées et sorties du PASA, les animations et spectacles sont affichés à la semaine sur les panneaux colorés à l'entrée.
- Mme Laugier souhaite exprimer que le fonctionnement du PASA est plus apprécié depuis que la cloison est ouverte sur la salle polyvalente.
